

2020_CT2_094

OBJET : Développement économique et emploi - Agriculture - Attribution de subventions aux associations à caractère agricole

Le 23 juillet 2020, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Musiques Actuelles du Pays d'Aix (6MIC) à Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 17 juillet 2020, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – AMAR Daniel – ARDHUIN Philippe – BARRET Guy – BENKACI Moussa – BIANCO Kayané – BONFILLON CHIAVASSA Béatrice – BOULAN Michel – BRAMOULLÉ Gérard – CANAL Jean-Louis – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CIOT Jean-David – CONTÉ Marie-Ange – CRISTIANI Georges – DELAVET Christian – DI CARO Sylvaine – FERNANDEZ Stéphanie – FILIPPI Claude – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GARCIN Eric – GERARD Jacky – GOMEZ André – GRANIER Hervé – GRUVEL Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – HUBERT Claudie – KLEIN Philippe – MARTIN Régis – MERCIER Arnaud – MORBELLI Pascale – PENA Marc – PETEL Anne-Laurence – RAMOND Bernard – ROVARINO Isabelle – RUIZ Michel – SERRUS Jean-Pierre – SLISSA Monique – TAULAN Francis – VENTRON Amapola

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – BURLE Christian donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – CHAUVIN Pascal donne pouvoir à CHARRIN Philippe – CORNO Jean-François donne pouvoir à CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert donne pouvoir à ARDHUIN Philippe – DESVIGNES Vincent donne pouvoir à MARTIN Régis – GOURNES Jean-Pascal donne pouvoir à GRANIER Hervé – LANGUILLE Vincent donne pouvoir à MARTIN Régis – MALLIÉ Richard donne pouvoir à VENTRON Amapola – PELLENC Roger donne pouvoir à CONTÉ Marie-Ange – POUSSARDIN Fabrice donne pouvoir à FREGEAC Olivier – SANNA Valérie donne pouvoir à GRANIER Hervé – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à FERNANDEZ Stéphanie – VINCENT Jean-Louis donne pouvoir à TAULAN Francis – ZERKANI RAYNAL Karima donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : JOISSAINS Sophie – PAOLI Stéphane

Secrétaire de séance : BIANCO Kayané

Monsieur Bernard RAMOND donne lecture du rapport ci-joint.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20200723-2020_CT2_094- DE Date de télétransmission : 03/08/2020 Date de réception préfecture : 03/08/2020

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Développement économique et emploi

Agriculture

■ Séance du 23 juillet 2020

05_4_01

■ Attribution de subventions aux associations à caractère agricole

Le Président soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Le Territoire du Pays d'Aix a mis en place une politique d'aide aux associations à caractère agricole dans le but de participer au développement de l'agriculture sur son territoire, de promouvoir, faire découvrir et sauvegarder les produits du terroir.

Composante forte de l'économie locale, vecteur d'attractivité territoriale, l'agriculture locale constitue un potentiel important d'approvisionnement alimentaire, de création d'emplois et de rayonnement du territoire.

Il convient également de rappeler que la Charte agricole du Pays d'Aix, dans son volet économique, fixe les trois objectifs suivants :

- Faire connaître et reconnaître l'agriculture
- Promouvoir l'agriculture
- Améliorer la commercialisation des produits

Pour l'année 2020, il est proposé de poursuivre le soutien aux associations à caractère agricole qui mènent, à l'échelle du Territoire du Pays d'Aix, des actions pertinentes en cohérence avec sa politique de développement agricole et de création d'emplois.

Le présent rapport a pour objet l'attribution de subventions d'un montant total de **30 900 €** aux associations suivantes :

n°GU	Association	Action subventionnée / Objet de l'action	Antériorité	Subv année N-1	Budget prév action	Subv sollicitée	Subv proposé e	Conv oui / non
2020_005	ARGENA - ASSOCIATION RÉGIONALE POUR LA GESTION DES ESPACES NATURELS AROMATIQUES	Améliorer la qualité des sols agricoles à l'échelle du bassin versant de l'Arc Restaurer et améliorer la fertilité des sols, diminuer les intrants chimiques, assurer une meilleure efficacité des quantités apportées	Action récurrente	6 180 €	8 000 €	5 600 €	5 600 €	NON
2020_126	ACOPA- COMPAGNONS DE L'OLIVIER DU PAYS D'AIX	Actions oléicoles de promotion de l'olivier et de l'huile d'olive du pays d'Aix Sauvegarder et pérenniser les oliviers des non professionnels en vue d'entretenir leurs oliveraies, promouvoir l'AOP du Pays d'Aix	Action récurrente	2 700 €	20 100 €	3 000 €	2 700 €	NON
2020_004	FVV13 - COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ORGANISATION DE LA FÊTE DE LA VIGNE ET DU VIN	26ème Fête de la vigne et du vin dans les caves des Bouches-du-Rhône Organiser et coordonner la fête de la vigne et du vin, découverte et dégustation des vins du terroir, animation autour du patrimoine culturel de la filière viticole 13	Action récurrente	1 800 €	26 850 €	3 000 €	1 800 €	NON
2020_581	MAISON DE LA TRANSHUMANCE	« La Routo », sur les pas de la transhumance Mise en œuvre et animation d'un itinéraire transfrontalier de valorisation des métiers, des produits et du patrimoine de la transhumance – Lancement du GR69	Action récurrente	1 000 €	16 000 €	5 000 €	1 000 €	NON
2020_767	COMITÉ DE LA FÊTE DES VINS DES COTEAUX D'AIX	36ème Fête des vins des Coteaux d'Aix à Rognes – mai 2020 Promouvoir les vins des vignerons de la région et l'appellation des « Coteaux d'Aix-en-provence ».	Action récurrente	3 500 €	24 100 €	4 000 €	3 500 €	NON
2020_873	ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE LA POMME DE TERRE DE PERTUIS	Promotion de la marque « Pomme de terre de Pertuis » Participer à différentes manifestations / foires destinées à promouvoir, communiquer et faire découvrir la marque	Action récurrente	2 200 €	5 000 €	2 500 €	2 500 €	NON
2020_950	SYNDICAT AOC HUILE D'OLIVE D'AIX-EN- PROVENCE	24ème Fête de l'Huile d'Olive AOP d'Aix-en-Provence en décembre 2020, à Aix-en-Provence Promouvoir et faire connaître la typicité de l'AOP Huile d'Olive d'Aix-en-Provence ; célébrer l'huile nouvelle 2020, favoriser le contact direct avec les producteurs	Action récurrente	4 000 €	16 500 €	5 000 €	4 000 €	NON
2020_077	SERVICE REMPLACEMENT DES BOUCHES- DU-RHÔNE	Remplacement des non-salariés agricoles absents pour mandat professionnel, formation, congés, plan handicap, maternité, etc. Se rapprocher des structures porteuses de projets de développement agricole afin de leur proposer un partenariat de s'associer à leurs actions	Action récurrente	1 800 €	135 241€	3 000 €	1 800 €	NON

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20200723-2020_CT2_094-
DE
Date de télétransmission : 03/08/2020
Date de réception préfecture : 03/08/2020

		d'accompagnement des non-salariés, en vue d'un remplacement						
2020_571	JEUNES AGRICULTEURS DES BOUCHES-DU-RHÔNE	Accompagnement post-installation des nouveaux agriculteurs Accompagner les jeunes installés dans les démarches administratives, sécuriser leur projet, leur permettre de devenir autonome sur une exploitation durable. Éviter leur isolement en leur proposant d'intégrer des groupes de réflexion ou d'action	Action récurrente	4 000 €	46 575 €	4 000 €	4 000 €	NON
2020_1156	GROUPEMENT DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE (GDA) SUD LUBERON	Programme de développement répondant aux attentes des agriculteurs Expérimentations variétales en raisins de table et melons ; Etudes végétales et phytosanitaires ; accompagnement au développement de productions d'amandes et pistaches ; diffusion et vulgarisation auprès des agriculteurs partenaires ; organisation de formations auprès du monde agricole ; animation et développement du milieu agricole.	Action récurrente	2 000 €	133 240€	2 000 €	2 000 €	NON
2020_919	TRUFFICULTURE	Fonctionnement de l'association Organisation et participation à des manifestations autour de la truffe noire et de la truffe blanche d'été en vue de promouvoir la truffe sur le territoire : Rognes : Grand Marché de Truffe et gastronomie, Marché et Fête de la Truffe blanche, forum des associations - Saint Cannat : Truffes et produits du Terroir + forum es associations	Nouvelle action	0 €	13 850 €	2 000 €	2000 €	NON
TOTAL							30 900 €	

Conformément au Règlement Budgétaire et Financier de la Métropole, il est précisé que :

- les subventions mentionnées inférieures ou égales à 5 000 € feront l'objet d'un seul versement, sitôt effectué le contrôle de légalité de la délibération afférente par les services préfectoraux.
- les subventions mentionnées supérieures 5 000 €, en accord avec les modalités de paiement, feront l'objet de deux versements soit :
 - **un acompte de 80 %**, sur demande du bénéficiaire
 - **le solde de 20 %** après production des bilans qualitatifs, quantitatifs et financiers

Les associations quant à elles, ont pour obligation de transmettre avant la fin de l'exercice 2020 ou au plus tard dans les 3 mois suivant la fin de l'exercice 2020 :

- un compte de résultat final signé par le Président et le Trésorier
- un rapport qualitatif et quantitatif de l'action subventionnée

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20200723-2020_CT2_094-DE
Date de télétransmission : 03/08/2020
Date de réception préfecture : 03/08/2020

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération HN 021 -049/16/CM du Conseil de la Métropole du 07 avril 2016 approuvant le Règlement Budgétaire et Financier de la Métropole ;
- La délibération du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aix.

Où le rapport ci-dessus,

Considérant

- La volonté du Pays d'Aix de soutenir un certain nombre d'associations à caractère agricole qui mènent, à l'échelle de son territoire, des actions pertinentes en cohérence avec sa politique de développement agricole.

Délibère

Article 1 :

Est attribué aux associations sus-mentionnées un montant total de subventions de 30 900 €.

Article 2 :

Le Président du Territoire du Pays d'Aix ou son représentant est autorisé à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont inscrits sur le Budget 06 - État Spécial de Territoire du Pays d'Aix, en section de Fonctionnement, chapitre 65, nature 65748, fonction 6312.

3-2

Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20 20

CHARGES DIRECTES		MONTANT ¹²	RESSOURCES DIRECTES		MONTANT ¹²
60 - Achats	€		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	€	
Achats stockés (matières premières, autres)	€		73 - Dotation et produits de tarification	€	
Achats d'études et de prestations de services	€	3000	74 - Subventions d'exploitation (13)	€	
Achats de matériel, équipements et travaux	€		État: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	€	
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)	€			€	
Achats de marchandises	€			€	
Autres achats	€			€	
61 - Services extérieurs	€		Région(s)	€	
Sous-traitance générale	€			€	
Redevances de crédit-bail	€		Département(s)	€	
Locations mobilières et immobilières	€			€	
Charges locatives et de copropriété	€			€	
Entretien et réparations	€			€	
Primes d'assurances	€		TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoire(s)	€	
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)	€		Métropole AMP (Échelon central)	€	
62 - Autres services extérieurs	€		Territoire Marseille - Provence	€	
Personnel extérieur	€		Territoire du Pays d'Aix	€	5600
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	€	5000	Territoire du Pays Salonais	€	
Publicité, information et publications	€		Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	€	
Transports de biens et transports collectifs du personnel	€		Territoire Istres - Ouest Provence	€	
Déplacements, missions et réceptions	€		Territoire du Pays de Martigues	€	
Frais postaux et de télécommunications	€		Communes	€	
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)	€			€	
63 - Impôts et taxes	€			€	
Impôts et taxes sur rémunérations	€		Organismes sociaux (détailler):	€	
Autres impôts et taxes	€		Fonds européens	€	
64 - Charges de personnel	€		L'agence de services et de paiement	€	
Rémunérations du personnel	€		Autres établissements publics	€	
Charges sociales	€		Aides privées	€	
Autres charges de personnel	€		75 - Autres produits de gestion courante	€	2400
65 - Autres charges de gestion courante	€		Dont cotisations, dons manuels ou legs	€	
66 - Charges financières	€		76 - Produits financiers	€	
67 - Charges exceptionnelles	€		77 - Produits exceptionnels	€	
68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées	€		78 - Reprises sur amortissements provisions	€	
69 - Impôts sur les bénéfices	€		79 - Transfert de charges	€	
CHARGES INDIRECTES			RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES		
Charges fixes de fonctionnement	€			€	
Frais financier	€			€	
Autres	€			€	
TOTAL DES CHARGES	€	8000	TOTAL DES PRODUITS	€	8000
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ¹⁴					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature (3)	€		87 - Contributions volontaires en nature	€	
Secours en nature	€		Bénévolat	€	
Mise à disposition gratuite biens et prestations	€		Prestation en nature	€	
Personnel bénévole	€		Dons en nature	€	
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES	€	8000	TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS	€	8000

Fait à: TRETS

Le 06/08/2019

Signature du Président



Créateur de l'association
**ASSOCIATION REGIONALE DE GESTION
 ET D'ETUDE DES SOLS NATURELS ET AGRICOLES**
 926 CHEMIN DES VERTUS - CD13 - 13530 TRETS
 RCS : 440 567 410 00012 - APE / 913E

¹² Ne pas indiquer les centimes d'euros. ¹³ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'une collectivité publique ou d'un organisme public ne sont que des indications et ne constituent pas une garantie. ¹⁴ Le plan régional de développement durable 2014-2020 a minima une information quantitative ou, à défaut, qualitative dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « hors budget ».

013-200054807-20200729-20200729-CT2_094-DE
 Date de télétransmission : 03/08/2020
 Date de réception préfecture : 03/08/2020

3-2

Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20 20

CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
	MONTANT		MONTANT
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	6500
Achats stocks (matières premières, autres)	300	73 - Dotation et produits de liquidation	
Achats d'études et de prestations de services		74 - Subventions d'investissement (13)	
Achats de matériel, équipements et travaux	3400	État: prélever le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)	800		
Achats de marchandises	5600		
Autres achats	1400		
61 - Services extérieurs		Région(s)	
Sous-traitance générale		PACA	3000
Redevances de crédit-bail		Département(s)	
Locations mobilières et immobilières		CG 13	2000
Charges locatives et de copropriété			
Entretien et réparations		10000, Métropole Aix Marseille Provence - Territoire(s)	
Primes d'assurances	200	Métropole: AMP (Echelon central)	
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)		Territoire Marseille-Provence	
62 - Autres services extérieurs		Territoire du Pays d'Aix	3000
Personnel extérieur		Territoire du Pays Salonnais	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1800	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	
Publicité, information et publications	4400	Territoire Villes-Ouest Provence	
Transports de biens et transports collectifs du personnel		Territoire du Pays de Marignane	
Déplacements, missions et réceptions	900	Concurrences	2700
Frais postaux et de télécommunications	1100	Beire l'Etang, Coudoux, la Fare les Oliviers, St Chamas, Velaux	
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)			
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler):	
Impôts et taxes sur rémunérations		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		Liquide de services et de paiement	
64 - Charges de personnel		Autres établissements publics	
Rémunérations du personnel		Autres privés	
Charges sociales		75 - Autres produits de gestion courante	
Autres charges de personnel		Dont cotisations, dons manuels ou legs	2000
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
66 - Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
67 - Charges exceptionnelles		78 - Reprises sur amortissements provisions	
68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées		79 - Transfert de charges	
69 - Impôts sur les bénéfices			
CHARGES INDIRECTES		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
Total Charges	20100	Total Ressources	20100
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature (3)		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite biens et prestations		Prestation en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total Contributions	20100	Total Contributions	20100

Fait à: la Fare les Oliviers

Le 15 septembre 2019

Cachet de l'association

Signature du Président



ACOPA

ASSOCIATION DES COMPAGNONS

DE L'OLIVIER DU PAYS D'AIX

Siège administratif: 4, Impasse du Moulin

13580 LA FARE LES OLIVIERS

Tél. / Fax 04 90 45 43 44

Siège social: Maison des Agriculteurs

22, Avenue Henri Pontier

13620 AIX EN PROVENCE

013-200054807-20200723-2020_CT2_094-

DE

Date de télétransmission: 03/08/2020

Date de réception préfecture: 03/08/2020

3-2

Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20 20

CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
	MONTANT ¹²		MONTANT ¹²
60 - Achats	2500	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats stockés (matières premières, autres)		73 - Dotation et produits de tarification	
Achats d'études et de prestations de services	2500	74 - Subventions d'exploitation (13)	20250
Achats de matériel, équipements et travaux		Etat: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)			
Achats de marchandises			
Autres achats			
61 - Services extérieurs		Région(s)	4000
Sous-traitance générale			
Redevances de crédit-bail			
Locations mobilières et immobilières		Département(s)	4000
Charges locatives et de copropriété			
Entretien et réparations			
Primes d'assurances		TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoire(s)	2500
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)		Métropole AMP (Echelon central)	
62 - Autres services extérieurs	24350	Territoire Marseille-Provence	
Personnel extérieur		Territoire du Pays d'Aix	2500
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	7100	Territoire du Pays de Salon	
Publicité, information et publications	13000	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	
Transports de biens et transports collectifs du personnel		Territoire Istres-Ouest Provence	
Déplacements, missions et réceptions	2600	Territoire du Pays de Martigues	
Frais postaux et de télécommunications	1650	Communes	
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)			
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler):	
Impôts et taxes sur rémunérations		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		L'agence de services et de paiement	
64 - Charges de personnel		Autres établissements publics	
Rémunérations du personnel		Aides privées	16350
Charges sociales		75 - Autres produits de gestion courante	600
Autres charges de personnel		Dont cotisations, dons manuels ou legs	600
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
66 - Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
67 - Charges exceptionnelles		78 - Reprises sur amortissements provisions	
68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées		79 - Transfert de charges	
69 - Impôts sur les bénéfices			
CHARGES INDIRECTES		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financier			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	26850	TOTAL DES PRODUITS	26850
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ¹⁴			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature (3)		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	5000
Mise à disposition gratuite biens et prestations		Prestation en nature	
Personnel bénévole	5000	Dons en nature	
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES	31850	TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS	31850

Fait à: LAIX en Provence

Le 22/07/2019

Signature du Président

Tcard

COMITE DEPARTEMENTAL
D'ORGANISATION DE LA FETE
DE LA VIGNE ET DU VIN
Maison des Agriculteurs
22 Avenue Henri-Pontier

¹² Ne pas indiquer les centimes d'euros. ¹³ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres collectivités doivent être complétées par les autres services et collectivités sollicités. ¹⁴ Le total des charges doit être égal au total des produits. Page 25 sur 41

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20200723-2020_CT2_094-
DE
Date de télétransmission : 03/08/2020
Date de réception préfecture : 03/08/2020

3-2

Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20 20

CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
	MONTANT ¹²		MONTANT ¹²
60 - Achats	€	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	€
Achats stockés (matières premières, autres)	€	73 - Dotation et produits de tarification	€
Achats d'études et de prestations de services	€	74 - Subventions d'exploitation (13)	€
Achats de matériel, équipements et travaux	€	État: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	€
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)	€		€
Achats de marchandises	€		€
Autres achats	€		€
61 - Services extérieurs	200 €	Région(s)	€
Sous-traitance générale	€		€
Redevances de crédit-bail	€	Département(s)	€
Locations mobilières et immobilières	€		€
Charges locatives et de copropriété	€		€
Entretien et réparations	€		€
Primes d'assurances	200 €	TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoire(s)	10 000 €
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)	€	Métropole AMP (Échelon central)	€
62 - Autres services extérieurs	2 200 €	Territoire Marseille-Provence	€
Personnel extérieur	€	Territoire du Pays d'Aix	5 000 €
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	€	Territoire du Pays Salonais	5 000 €
Publicité, information et publications	€	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	€
Transports de biens et transports collectifs du personnel	€	Territoire Istres-Ouest Provence	€
Déplacements, missions et réceptions	2 200 €	Territoire du Pays de Martigues	€
Frais postaux et de télécommunications	€	Communes	€
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)	€	Communauté d'Agglo Arles-Crau-Camargue-Montagnette	2 500 €
63 - Impôts et taxes	€		€
Impôts et taxes sur rémunérations	€	Organismes sociaux (détailler):	€
Autres impôts et taxes	€	Fonds européens	€
64 - Charges de personnel	10 500 €	L'agence de services et de paiement	€
Rémunérations du personnel	€	Autres établissements publics	€
Charges sociales	€	Aides privées	3 500 €
Autres charges de personnel	€	75 - Autres produits de gestion courante	€
65 - Autres charges de gestion courante	3 100 €	Dont cotisations, dons manuels ou legs	€
66 - Charges financières	€	76 - Produits financiers	€
67 - Charges exceptionnelles	€	77 - Produits exceptionnels	€
68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées	€	78 - Reprises sur amortissements provisions	€
69 - Impôts sur les bénéfices	€	79 - Transfert de charges	€
CHARGES INDIRECTES		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES	
Charges fixes de fonctionnement	€		€
Frais financier	€		€
Autres	€		€
TOTAL DES CHARGES	16 000 €	TOTAL DES PRODUITS	16 000 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES¹⁴			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature (3)	€	87 - Contributions volontaires en nature	€
Secours en nature	€	Bénévolat	€
Mise à disposition gratuite biens et prestations	€	Prestation en nature	€
Personnel bénévole	€	Dons en nature	€
TOTAL GENERAL DES CHARGES	16 000	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	16 000

Fait à: Salon de Provence

Le 24/9/2019

Cachet de l'association

Signature du Président



Maison de la transhumance
Domaine du Marla - route d'Arles
13100 Salon de Provence
SIRET : 410 640 019 00020

¹² Ne pas indiquer les centimes d'euros ¹³ L'intention du demandeur est opposée sur le fait que les indications sur les financements demandés impliquent d'autres financements publics valant d'élévation sur l'honneur et tiennent lieu de justifications. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités ¹⁴ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » etc.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20200723-2020_CT2_094-DE
Date de télétransmission : 03/08/2020
Date de réception préfecture : 03/08/2020

Budget prévisionnel général de l'association

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 2019

ou date de début : 01/01/2020

date de fin : 31/12/2020

CHARGES	Montant ⁷	PRODUITS	Montant ⁷
60 – Achats	8 500	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	8 700
Prestations de services	3 000	73 – Dotation et produits de tarification	
Achats matières et fournitures	5 000	74- Subventions d'exploitation ⁸	15 400
Autres fournitures	500	État : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 – Services extérieurs	5 100		
Locations	5 000	Région(s) : PACA	3 000
Entretien et réparation			
Assurance	100	Département(s) : 13	1 500
Documentation			
62 – Autres services extérieurs	10 500	Total Métropole Aix-Marseille-Provence	4 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires		- Métropole	
Publicité, publication	10 000	- Territoire Marseille-Provence	
Déplacements, missions	500	- Territoire du Pays d'Aix	4 000
Services bancaires, autres		- Territoire du Pays Salonais	
		- Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	
		- Territoire Istres-Ouest Provence	
63 – Impôts et taxes		- Territoire du Pays de Martigues	
Impôts et taxes sur rémunérations,		Communes : Rognes	3 000
Autres impôts et taxes			
		Organismes sociaux (détailler) :	
64 – Charges de personnel		Fonds européens	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	3 900
65 – Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	
		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	
67 – Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	
68 – Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
69 – Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 – Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	24 100	TOTAL DES PRODUITS	24 100
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ⁹			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite biens et prestations		Prestation en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

Signature du Président

DAVIN Eric

Fait à

Rognes

Le

10/09/2019

Cachet de l'association

Comité de la fête du vin de Rognes

⁷ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁸ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les axes de développement des activités.

⁹ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit à minima une information (quantitative, qualitative, quinquennale) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

DAVIN Eric

COMITE DE LA FETE DU VIN
Domaine Val de Caire

Avis de réception en préfecture
013-200054807-20200723-2020_CT2_094-
DE
Date de transmission : 03/08/2020
Date de réception en préfecture : 03/08/2020

1-4 Budget prévisionnel global de l'association

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20 20

ou date de début

date de fin

CHARGES	MONTANT ⁷	PRODUITS	MONTANT ⁷
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	550
Achats stockés (matières premières, autres)	€	73 - Dotation et produits de tarification	0
Achats d'études et de prestations de services	€	74 - Subventions d'exploitation (8)	0
Achats de matériel, équipements et travaux	€	Etat: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	€
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)	€		€
Achats de marchandises	4650		€
Autres achats	€		€
61 - Services extérieurs	0	Région(s) (à préciser)	€
Sous-traitance générale	€		€
Redevances de crédit-bail	€	Departement(s) (à préciser)	€
Locations mobilières et immobilières	€	Vaucluse	500
Charges locatives et de copropriété	€	Bouches-du-Rhône	1100
Entretien et réparations	€	TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoires	0
Primes d'assurances	€	- Métropole Aix Marseille Provence (Echelon central)	€
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)	€	- Territoire Marseille-Provence	€
62 - Autres services extérieurs	0	- Territoire du Pays d'Aix	2500
Personnel extérieur	€	- Territoire du Pays Salonais	€
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	€	- Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	€
Publicité, information et publications	€	- Territoire Istres-Ouest Provence	€
Transports de biens et transports collectifs du personnel	€	- Territoire du Pays de Martigues	€
Déplacements, missions et réceptions	€	Communes (à préciser)	€
Frais postaux et de télécommunications	€		€
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)	350	Organismes sociaux (détailler):	€
63 - Impôts et taxes	0	Fonds européens	€
Impôts et taxes sur rémunérations	€	L'agence de services et de paiement	€
Autres impôts et taxes	€	Autres établissements publics	€
64 - Charges de personnel	0	Aides privées	€
Rémunérations du personnel	€	75 - Autres produits de gestion courante	0
Charges sociales	€	Dont cotisations, dons manuels ou legs	350
Autres charges de personnel	€	76 - Produits financiers	0
65 - Autres charges de gestion courante	0	77 - Produits exceptionnels	0
66 - Charges financières	0	78 - Reprises sur amortissements provisions	0
67 - Charges exceptionnelles	0	79 - Transfert de charges	0
68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées	0		€
69 - Impôts sur les bénéfices	0		€
	5000		5000

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES⁸

86 - Emplois des contributions volontaires en nature (3)	€	87 - Contributions volontaires en nature	€
Secours en nature	€	Bénévolat	€
Mise à disposition gratuite biens et prestations	€	Prestation en nature	€
Personnel bénévole	€	Dons en nature	€
	5000		5000

Important : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués. Ne pas indiquer les centimes d'euros.

Fait à : La Tour d'Aigues

Le 25/09/2019

Signature du Président

Association des Producteurs
de pomme de terre de Pertuis
Maison de l'agriculture
355, Rue du Dr. Medvedowsky
84240 LA TOUR D'AIGUES
Tél : 04 90 09 84 44

⁷ Ne pas indiquer les centimes d'euros. ⁸ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant le montant des financements demandés.

⁹ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) sur les engagements hors bilan et « au pied » du compte de résultat.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20200723-2020_CT2_094-
DE
Page 13 sur 41
Date de télétransmission : 03/08/2020
Date de réception préfecture : 03/08/2020

Budget Prévisionnel
XXIV^{eme} Fête de l'Huile d'olive AOP Aix en Provence
décembre 2020, Aix en Provence

DEPENSES		Prévisionnel
Communication	Impression affiches	570
	1200 cartons inauguration	450
	1500 flyers	430
	frais postaux Inaugur	500
	frais affichage affiches	250
	dépliant	500
Logistique	Chapiteau	8 500
	occupation domaine publ	450
Animation décoration	animateur	900
	pépinières Jean Rey	90
	Intronisation confrérie	1 000
	huile aioli	150
	matériel divers	230
	5 paniers cadeau (alinéa)	55
	Inauguration (lég. croust	110
	Vin Inauguration	100
	repas inauguration	715
	animation fleuriste	1500
	Total	16500
RECETTES		
Part exposants		4000
subventions C Agri	Crédit Agricole Aix	400
	Crédit Agricole Berre	500
Subvention Metropole		5000
Part Syndicat		6600
	Total	16500


Syndicat AOP Huile d'Olive
d'Aix-en-Provence
Maison des Agriculteurs
22, Av. Henri Pontier - Bureau 210 - Bât. Alpilles
13626 AIX EN PROVENCE Cedex 1
Tél./Fax. 04 42 93 37 08
Site : 418 862 684 00G14 - APE 0411Z

3-2

Budget prévisionnel de l'action - CT2

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20 20

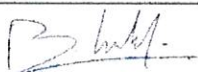
CHARGES DIRECTES		MONTANT ¹²	RESSOURCES DIRECTES		MONTANT ¹²
60 - Achats		€	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	106771	€
Achats stockés (matières premières, autres)		€	73 - Dotation et produits de tarification		€
Achats d'études et de prestations de services		€	74 - Subventions d'exploitation (13)	28470	€
Achats de matériel, équipements et travaux		€	État: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)		€
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)		€	CasDAR	6481	€
Achats de marchandises		€	Promotion collective	2450	€
Autres achats		€			€
61 - Services extérieurs		€	Région(s)	7778	€
Sous-traitance générale		€			€
Redevances de crédit-bail		€			€
Locations mobilières et immobilières		€	Département(s)	7407	€
Charges locatives et de copropriété		€			€
Entretien et réparations		€			€
Primes d'assurances		€	TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoire(s)		€
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)		€	Métropole AMP (Échelon central)		€
62 - Autres services extérieurs		€	Territoire Marseille-Provence		€
Personnel extérieur		€	Territoire du Pays d'Aix	3000	€
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		€	Territoire du Pays Salonais		€
Publicité, information et publications		€	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile		€
Transports de biens et transports collectifs du personnel		€	Territoire Istres-Ouest Provence		€
Déplacements, missions et réceptions		€	Territoire du Pays de Martigues		€
Frais postaux et de télécommunications		€	Communes		€
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)		€			€
63 - Impôts et taxes	1320	€			€
Impôts et taxes sur rémunérations	1320	€	Organismes sociaux (détailler) :		€
Autres impôts et taxes		€	Fonds européens		€
64 - Charges de personnel	111700	€	L'agence de services et de paiement		€
Rémunérations du personnel	85860	€	Autres établissements publics	243	€
Charges sociales	25840	€	Aides privées	1111	€
Autres charges de personnel		€	75 - Autres produits de gestion courante		€
65 - Autres charges de gestion courante		€	Dont cotisations, dons manuels ou legs		€
66 - Charges financières		€	76 - Produits financiers		€
67 - Charges exceptionnelles		€	77 - Produits exceptionnels		€
68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées		€	78 - Reprises sur amortissements provisions		€
69 - Impôts sur les bénéfices		€	79 - Transfert de charges		€
CHARGES INDIRECTES			RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES		
Charges fixes de fonctionnement	22221	€			€
Frais financier		€			€
Autres		€			€
TOTAL DES CHARGES	135241	€	TOTAL DES PRODUITS		€
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES¹⁴					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature (3)		€	87 - Contributions volontaires en nature		€
Secours en nature		€	Bénévolat		€
Mise à disposition gratuite biens et prestations		€	Prestation en nature		€
Personnel bénévole		€	Dons en nature		€
TOTAL GENERAL DES CHARGES	135241	€	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	135241	€

Fait à : Aix-en-Provence

Le 31/08/2019

Cachet de l'association

Signature du Président



Service de Remplacement des
Boucheins du Rhône
Maison des Agriculteurs
22, avenue Henri Poincaré
13600 Aix-en-Provence Cedex 1
04 42 90 15 89

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20200723-2020_CT2_094-
DE leurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de
Date de télétransmission 03/08/2020
Date de réception préfecture 03/08/2020 1

¹² Ne pas indiquer les centimes d'euros. ¹³ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées. ¹⁴ Le plan a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan ».

3-2

Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

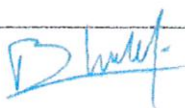
Exercice 20 20

CHARGES DIRECTES		MONTANT ¹²	RESSOURCES DIRECTES		MONTANT ¹²
60 - Achats	1 200	€	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	3 750	€
Achats stockés (matières premières, autres)		€	73 - Dotation et produits de tarification		€
Achats d'études et de prestations de services		€	74- Subventions d'exploitation (13)	35 000	€
Achats de matériel, équipements et travaux		€	État: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)		€
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)		€			€
Achats de marchandises		€			€
Autres achats	1 200	€			€
61 - Services extérieurs	0	€	Région(s)		€
Sous-traitance générale		€			€
Redevances de crédit-bail		€			€
Locations mobilières et immobilières		€	Département(s)	18 000	€
Charges locatives et de copropriété		€			€
Entretien et réparations		€			€
Primes d'assurances		€	TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoire(s)	10 000	€
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)		€	Métropole AMP (l'échelon central)		€
62 - Autres services extérieurs	3 690	€	Territoire Marseille-Provence		€
Personnel extérieur		€	Territoire du Pays d'Aix	4 000	€
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		€	Territoire du Pays Salonais	4 000	€
Publicité, information et publications		€	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile		€
Transports de biens et transports collectifs du personnel		€	Territoire Istres-Ouest Provence	2 000	€
Déplacements, missions et réceptions	3 250	€	Territoire du Pays de Martigues		€
Frais postaux et de télécommunications	440	€	Communes		€
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)		€	CCVBA	2 000	€
63 - Impôts et taxes	140	€	ACCM	3 000	€
Impôts et taxes sur rémunérations	140	€	Terre de Provence	2 000	€
Autres impôts et taxes		€	Organismes sociaux (détailler):		€
64 - Charges de personnel	32 860	€	Fonds européens		€
Rémunérations du personnel	25 200	€	L'agence de services et de paiement		€
Charges sociales	7 660	€	Autres établissements publics		€
Autres charges de personnel		€	Aides privées		€
65 - Autres charges de gestion courante		€	75 - Autres produits de gestion courante		€
66 - Charges financières		€	Dont cotisations, dons manuels ou legs	1 500	€
67 - Charges exceptionnelles		€	76 - Produits financiers		€
68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées		€	77 - Produits exceptionnels		€
69 - Impôts sur les bénéfices		€	78 - Reprises sur amortissements provisions		€
		€	79 - Transfert de charges		€
CHARGES INDIRECTES			RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES		
Charges fixes de fonctionnement	8 685	€	ressources propres affectées	6 325	€
Frais financier		€			€
Autres		€			€
TOTAL DES CHARGES	46 575	€	TOTAL DES PRODUITS	46 575	€
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES¹⁴					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature (3)		€	87 - Contributions volontaires en nature		€
Secours en nature		€	Bénévolat		€
Mise à disposition gratuite biens et prestations		€	Prestation en nature		€
Personnel bénévole		€	Dons en nature		€
TOTAL GENERAL DES CHARGES	46 575	€	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	46 575	€

Fait à: Aix en Provence

Le 05/07/19

Signature du Président



UNES AGRICULTEURS des B
 Maison des Agriculteurs - 22 av. H. Pon
 13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex
 Tél.: 04 42 23 31 19

1-4 Budget prévisionnel global de l'association

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20 20

ou date de début

date de fin

CHARGES	MONTANT ⁷	PRODUITS	MONTANT ⁷
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	15000
Achats stockés (matières premières, autres)	€	73 - Dotation et produits de tarification	0
Achats d'études et de prestations de services	€	74 - Subventions d'exploitation (8)	0
Achats de matériel, équipements et travaux	€	Etat: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	€
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)	€		€
Achats de marchandises	190		€
Autres achats	€		€
61 - Services extérieurs	0	Région(s) (à préciser)	€
Sous-traitance générale	€		€
Redevances de crédit-bail	€	Département(s) (à préciser)	€
Locations mobilières et immobilières	€	84	5300
Charges locatives et de copropriété	€	TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoires	0
Entretien et réparations	€	- Métropole Aix Marseille Provence (Echelon central)	€
Primes d'assurances	480	- Territoire Marseille-Provence	€
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)	5100	- Territoire du Pays d'Aix	2000
62 - Autres services extérieurs	0	- Territoire du Pays Salonais	€
Personnel extérieur	€	- Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	€
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	€	- Territoire Istres-Ouest Provence	€
Publicité, information et publications	€	- Territoire du Pays de Martigues	€
Transports de biens et transports collectifs du personnel	€	Communes (à préciser)	€
Déplacements, missions et réceptions	1500	Sud-Luberon	1450
Frais postaux et de télécommunications	1200		€
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)	170	Organismes sociaux (détailler):	€
63 - Impôts et taxes	0	Fonds européens	€
Impôts et taxes sur rémunérations	€	L'agence de services et de paiement	€
Autres impôts et taxes	€	Autres établissements publics	€
64 - Charges de personnel	0	Aides privées	€
Rémunérations du personnel	€	75 - Autres produits de gestion courante	124600
Charges sociales	€	Dont cotisations, dons manuels ou legs	1035
Autres charges de personnel	€	76 - Produits financiers	200
65 - Autres charges de gestion courante	124600	77 - Produits exceptionnels	0
66 - Charges financières	0	78 - Reprises sur amortissements provisions	0
67 - Charges exceptionnelles	0	79 - Transfert de charges	0
68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées	0		€
69 - Impôts sur les bénéfices	0		€
	133240		149585

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES⁹

86 - Emplois des contributions volontaires en nature (3)	€	87 - Contributions volontaires en nature	€
Secours en nature	€	Bénévolat	€
Mise à disposition gratuite biens et prestations	16345	Prestation en nature	€
Personnel bénévole	€	Dons en nature	€
	149585		149585

Important : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués. Ne pas indiquer les centimes d'euros.

Fait à : La Tour d'Aigues

Le 30/08/2019

Signature du Président

Chambre d'Agriculture de Vaucluse

Antenne décentralisée

GDA SUD LUBERON

335, rue du Dr Medvewosky

84240 LA TOUR D'AIGUES

04 90 09 84 74

Accusé de réception en préfecture

013-200054807-20200723-2020_CT2_094-

DE Page 13 sur 41

Date de télétransmission : 03/08/2020

Date de réception préfecture : 03/08/2020

⁷ Ne pas indiquer les centimes d'euros. ⁸ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les finances sont demandées à l'association et non aux financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée. ⁹ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information quantitative ou, à défaut, qualitative, sous la forme d'un tableau, de l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

Budget prévisionnel de l'organisme

Charges prévisionnelles	Montant en €	Produits prévisionnels	Montant en €
60 - Achat	8000	70 - Vente de produits finis	400
Achats d'études et de prestations de services	5000	Prestations de services	
Fournitures non stockable (eau, énergie)	1000	Vente de marchandises	200
Fourniture d'entretien et de petit équipement	800	Produits des activités annexes	200
Autres fournitures	1200	74 - Subventions	11800
61 - Services extérieurs	3250	Etat (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	7000
Sous-traitance générale	1800	Aix-Marseille-Métropole	5000
Locations	900	Pays d'Aix	2000
Entretien et réparation	100	Région(s)	1500
Assurance	300	Département(s)	1500
Documentation	150		2300
Divers		Département(s)	2300
		Département(s)	2300
62 - Autres services extérieurs	2600	CG 13	2300
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s)	1000
Publicité, publication	900	Saint-Cannat	1000
Déplacements, missions	980	Organismes sociaux (à détailler)	0
Frais Postaux et de télécommunications	600		
Services bancaires, autres	120	Fonds européens	
63 - Impôts et taxes	0	ASP (emplois aidés)	
Impôts et taxes sur rémunération		Autres recettes (précisez)	0
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel	0	75 - Autres produits de gestion courante	1600
Rémunération des personnels		Cotisations	1600
Charges sociales		Autres produits de gestion courante (hors cotisations)	
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	50
		77 - Produits exceptionnels	
66 - Charges financières		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
67 - Charges exceptionnelles		79 - Transfert de charges	
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	13850
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	13850	87 - Contributions volontaires en nature	0
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	Bénévoles	
Secours en nature		Prestations en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Dons en nature	
Personnel bénévole		TOTAL DES PRODUITS	13850
TOTAL DES CHARGES	13850		

Raymond BÉCOT

(Signature)

Association Trufficulture 13
12 Rue Translucide
13840 Roquefort-la-Mulot
Siret: 443 072 218 506 20

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20200723-2020_CT2_094-
DE
Date de télétransmission : 03/08/2020
Date de réception préfecture : 03/08/2020

OBJET : Développement économique et emploi - Agriculture - Attribution de subventions aux associations à caractère agricole

Vote sur le rapport

Inscrits	58
Votants	56
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	56
Majorité absolue	29
Pour	56
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents

Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le **30 JUIL. 2020**

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20200723-2020_CT2_094-DE
Date de télétransmission : 03/08/2020
Date de réception préfecture : 03/08/2020